

Appel d'offres 2010

Recherche sur le développement cognitif et émotionnel de l'enfant

La Fondation de France souhaite encourager la recherche sur le développement cognitif et émotionnel de l'enfant (hors pathologie).

Observant que la compréhension et la prise en charge des déficits développementaux, des troubles neurologiques et psychiatriques de l'enfance ne peuvent que bénéficier d'une meilleure connaissance du développement typique, la Fondation de France a décidé de soutenir les travaux qui contribueront au progrès des connaissances sur le développement cognitif et émotionnel de l'enfant, de la naissance à la fin de l'adolescence, en dehors de toute pathologie.

Subventions

La Fondation de France propose en 2010 des subventions pour des projets de recherche. Ces aides pourront être annuelles (éventuellement renouvelables) ou pluriannuelles (d'une durée maximale de 3 ans). Les demandes formulées auprès de la Fondation de France peuvent concerner des financements destinés à l'accueil de chercheurs doctorants et/ou post-doctorants (financements accordés pour 2 ans uniquement, éventuellement renouvelables).

Une attention particulière sera accordée aux projets de recherche portant sur :

- le développement cérébral,
- la cognition de l'enfant et plus particulièrement les fonctions spécifiquement humaines comme le langage, la pensée symbolique, les interactions et communications, etc.,
- les émotions.

Seront d'emblée exclus de cet appel d'offres les projets portant sur des modèles animaux et sur les pathologies du développement, quelle qu'en soit la nature.

Les demandes peuvent être soumises par des chercheurs et/ou cliniciens de différentes disciplines, dont :

- psychologie, sciences cognitives et sciences du langage,
- sciences de l'éducation,
- épidémiologie, sciences humaines et sociales,
- imagerie cérébrale,
- génétique,
- pédopsychiatrie, psychiatrie,
- pédiatrie, neuropédiatrie.

En raison du nombre important de demandes, chaque équipe ne peut adresser qu'un seul projet à la Fondation de France dans le cadre de cet appel d'offres.

Par ailleurs, le montant maximal accordé par projet sera de 100 000 €.

La procédure d'appel d'offres comportera deux phases : une phase de présélection à partir des dossiers d'intention en juin 2010 et une phase d'évaluation des projets définitifs en novembre 2010.

Les demandes de financement doivent être rédigées selon un dossier d'intention à demander à la Fondation de France. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet : www.fondationdefrance.org

Fondation de France
Solange Guenez
Comité Autisme et développement
40 avenue Hoche - 75008 PARIS
E-mail : recherche@fdf.org

Date limite de dépôt des dossiers d'intention : **1^{er} avril 2010**

Les décisions concernant les dossiers d'intention seront communiquées par écrit en juin 2010.

Les responsables de projets présélectionnés devront adresser leur dossier complet en septembre 2010 et recevront la décision du comité au plus tard en novembre 2010.